

PERIODIQUE



PB-PP|B-05703
BELGIE (N) - BELGIQUE

Maison de la **Laïcité**
Mouscron
Comines
Estaimpuis



Dépôt : Poste Mouscron 1
(N° agrément : P501354)

site internet : www.laicite-mce.be

Rue du Val, 1 – 7700 Mouscron
Tél. & Fax : +32 (0) 56 34 07 33

adresse messagerie : maison@laicite-mce.be

facebook : www.facebook.com/laicitemce.be

Juillet - Décembre 2018

n° 90-91

Trump, l'évangélique - Des hommes
à la tête de poisson - Que fête
Noël ? - La tradition du gui - Le
cannabis - Citoyenneté sexuelle et
émancipation - L'agenda...

et plus encore ...



Editeur responsable : Luc PIRSON - Maison de la Laïcité - Rue du Val, 1 7700 – Mouscron

Sommaire

EDITORIAL	3
TRUMP, L'EVANGELIQUE	4
LE MOT DE LA TRÉSORIÈRE DUCALE	7
DES HOMMES A LA TETE DE POISSON	8
NOËL NE FETE PAS LA NAISSANCE DE JESUS	12
LA TRADITION DU GUI	15
CANNABIS : POSITION DU CAL	16
CITOYENNETE SEXUELLE ET EMANCIPATION	17
SUDOKUS	18
MOTS CROISES.....	19
AGENDA	20
3 FEVRIER : APERITIF DE NOUVEL AN ET VERNISSAGE DE L'EXPO	20
20 MARS : LE BONHEUR	20
05 MAI : FETE LAÏQUE DE LA JEUNESSE.....	20
SOLUTION DES SUDOKUS.....	21
SOLUTION DES MOTS CROISES.....	21

Editorial

Un long moment sans votre petit périodique préféré... parce que du côté de notre petite équipe la météo et les soucis de la vie en ont empêché plus d'un et plus d'une fois – mais la résistance nous caractérise tous –, parce qu'aussi certains combats ont été menés en priorité. S'il est bien un terrain à protéger coûte que coûte pour nos citoyens, c'est bien l'enseignement : le meilleur moyen de fournir aux jeunes les outils nécessaires pour trouver non seulement leur place dans la société mais aussi comment réinventer celle-ci. Pourtant formatrice de plusieurs générations de gradués en comptabilité, en chimie, en gestion immobilière, ... la Haute Ecole Condorcet de Mouscron est très sérieusement menacée. Des édiles de la Province du Hainaut veulent la déplacer à Tournai. Avec le collectif citoyen créé pour la sauver et la redévelopper, n'hésitons pas à nous mobiliser. La ville de Mouscron a voté une motion communale en ce sens, suivie récemment par la ville de Comines. L'avenir de nos jeunes, notre avenir en est le prix.

Nous devons regretter avec grande émotion les disparitions de notre plus ancien membre, Roger (Casquette) Vandenberghe ainsi que de notre fidèle vice-président Fernand Vantieghem, tous les deux de très grands défenseurs de la laïcité.

Cette double édition contient quelques articles sur des traditions bien de saison. Quoique. Ils apporteront des éléments rappelant qu'une tradition, pour certains, aujourd'hui, n'est peut-être pas vraiment celle d'autres d'hier ou qu'elle n'en est qu'une nouvelle version dont les origines peuvent être bien plus anciennes. Quant à l'origine de certains éléments de traditions, ils peuvent parfois surprendre ou pas.

Les dernières campagnes lancées par le CAL sont reprises. Elles méritent bien quelques lignes pour mieux comprendre nos positions.

Et puisqu'il s'agit ici du dernier numéro de l'année 2018, je vous souhaite d'ores et déjà de passer de joyeuses fêtes de fin d'année... et vous donne rendez-vous en 2019.

*Le Président
Luc Pirson*

Trump, l'évangélique

A l'occasion des élections de mi-mandat (les "midterms"), Donald Trump peut toujours compter sur le soutien des Évangéliques qui l'ont fait élire à la Maison blanche il y a deux ans. Un électorat qui interprète la Bible au sens littéral et qui veut en finir avec le droit à l'avortement.



Donald Trump et une partie de son cabinet en prière à la Maison blanche le 13 octobre 2018. Le président américain est à côté du prédicateur évangélique Andrew Brunson. • Crédits : Mark Wilson – AFP

Ils seraient au bas-mot 65 millions de personnes aux Etats-Unis : pas encore une majorité, mais un segment important de la population. Le Pew Research Center en fait d'ailleurs le premier groupe religieux du pays : 25,4% des Américains se disent Évangéliques, devant les agnostiques (22%) et les Catholiques (20%). Et ces Évangéliques ont voté Trump, à plus de 80%. Ils constituent sans doute le socle le plus solide du soutien au 45e Président des Etats-Unis. Un soutien qui ne lasse pas d'étonner car si le vice-président américain Mike Pence est un Évangélique patenté, Donald Trump est assez loin du parangon de moralité qu'auraient pu plébisciter les Évangéliques.

En dépit de ses défauts, Trump est leur héraut

Jerry Falwell , le président de la très conservatrice Liberty University, et l'un des représentants des Évangéliques ayant soutenu Donald Trump dès la première heure, balaie l'argument : "Tous les hommes sont pécheurs et l'essentiel de la foi chrétienne repose bien sur la notion de pardon", avance-t-il en guise d'explication... Kahlil Fischer, qui enseigne les sciences politiques à Liberty, précise pour sa part un argument souvent entendu chez les chrétiens fondamentalistes : "pour eux, Trump n'est autre que l'instrument le plus efficace que Dieu ait trouvé pour faire avancer sa cause". Aussi spécieux qu'il apparaisse, l'argument n'est pourtant

pas à écarter : les Évangéliques ont une vision traditionaliste du monde, fondamentaliste aussi, et volontiers prophétique également.

D'ailleurs, le département Cinéma de Liberty vient de co-produire et de réaliser son troisième long-métrage, distribué dans plus d'un millier de salles américaines en octobre. "The Trump Prophecy" est un docu-fiction autour de l'histoire "vraie" d'un pompier de l'Oklahoma qui aurait eu la révélation en 2011 que Donald Trump serait le prochain président américain. En 2016, il a constitué un groupe de prière et de soutien de plusieurs milliers de personnes durant la campagne présidentielle du magnat de l'immobilier.

Créationnistes au pied de la lettre



Au musée de la Création, les premiers hommes côtoient les dinosaures • Crédits : Eric Biegala - Radio France

Les Évangéliques professent volontiers quelque prophétie quant à l'avenir mais diffusent surtout une lecture littérale, voire littéraliste, de la Bible. Pour eux, pas d'évolution des espèces : le monde et l'homme sont des créations de Dieu. Une création du monde qui s'est littéralement déroulée en six jours, comme l'énonce le texte de la Genèse et qui remonte à quelques 6 000 ans seulement.

C'est cette histoire sainte que raconte et le "musée de la Création" de Petersburg dans le Kentucky. L'endroit est surprenant : on y peut admirer des reproductions "à l'identique" du jardin d'Eden où Adam et Eve s'ébattent, en compagnie de dinosaures. Car, "nos recherches scientifiques attestent que les dinosaures ont dû résider au jardin d'Eden", expliquent doctement les commissaires d'exposition.

Adam et Ève, l'Arche de Noé, ont vraiment existé

Le musée de la Création, ainsi que l'Arche de Noé (elle aussi reproduite "à l'identique" 70 km plus au sud, toujours dans le Kentucky) sont deux attractions à visée clairement prosélytes. D'ailleurs le principal promoteur des deux "musées", Ken Ham, ne s'en cache pas : "C'est une manière différente d'affecter la culture générale", explique-t-il, "beaucoup de personnes non-chrétiennes y viennent, simplement parce qu'il ne s'agit pas d'églises et que ces attractions présentent le message de la Bible d'une manière presque "désarmante" : ce ne sont pas des prêches ou des endroits où l'on vous assomme avec la Bible... Et le public peut se faire sa

propre opinion" quant au message biblique.



Force est de constater que le message créationniste et la lecture littérale des Écritures a trouvé son public : plus de 3 millions de visiteurs pour le musée de la Création en 11 ans ; plus de 2 millions pour l'Arche de Noé, ouverte au public en 2016.

La remise en cause de l'avortement comme objectif

Et le message va bien au delà de la seule interprétation littérale des textes bibliques. Le prosélytisme est aussi politique : "c'est normal", explique encore Ken Ham, "vos croyances affectent votre vision du monde. Si vous estimez que Dieu n'existe pas et que la Bible n'est pas une réalité, cela influera sur la manière dont vous concevrez le mariage : vous pourrez définir le mariage comme bon vous semblera... Cela influera sur votre perception de l'avortement... Si on n'est que des animaux, l'avortement revient à tuer un animal ; ça n'a pas vraiment d'importance ; mais si vous croyez en la Bible et que vous vous dites Chrétien, vous direz 'les hommes sont faits à l'image de Dieu', contrairement aux animaux... Et donc avorter revient à tuer un être humain à l'image de Dieu... Et c'est mal !"

Le combat contre le droit à l'avortement est en effet au centre des mobilisations des Évangéliques. Avec la nomination par Donald Trump de juges ultra conservateurs à la Cour Suprême américaine - Neil Gorsuch en 2017, Brett Kavanaugh il y a quelques semaines, les Évangéliques ont obtenu l'assurance de voir celles-ci mises ou remises en vigueur. La remise en cause du droit à l'avortement, par exemple, risque de très vite redevenir d'actualité à la Cour Suprême.

France Culture, GRAND REPORTAGE par Aurélie Kieffer,
Jean-François Braun et Eric Biegala



Le mot de la trésorière ducale

Je me permets de vous rappeler que votre petite contribution annuelle permet non seulement d'affirmer votre engagement mais aussi de contribuer à notre bonne santé financière.



Vérifiez l'étiquette adresse de cette revue ! Pour les retardataires, un **point rouge** précédant votre nom a été ajouté.

Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation 2018, je vous rappelle qu'elle est de 10,00 € minimum et à verser sur le compte du CAL de Mouscron - Comines - Estaimpuis:

BE60 8784 3223 0170 (BNAGBEBB)

En dehors de ma permanence le vendredi matin à la Maison de la Laïcité, vous pouvez aussi me contacter au 056/34.14.64.

Et en 2019, n'attendez pas non plus que l'année soit trop avancée. Vous pouvez anticiper ou rendre automatique votre cotisation annuelle via votre banque...

Pour rappel aussi, l'envoi de notre revue à votre domicile est conditionné par une cotisation annuelle en ordre.

Toute cotisation d'un montant supérieur est bienvenue.

Martine Pollart
Trésorière du CAL Mouscron - Comines - Estaimpuis

Des hommes à la tête de poisson

Du grec mitra : « ceinture », « bandeau », « diadème », « tiare ». Dans le rituel de l'Ancien Testament, le grand prêtre et les prêtres portent un turban, orné sur le devant d'une fleur d'or, en signe de consécration. Dans l'usage chrétien, le port d'une coiffure sacerdotale fut adopté, mais, sauf en Arménie, réservé aux évêques. Il est difficile de se faire une idée de la mitre à ses origines chrétiennes : bandeau de tête, ou bonnet, assorti à un voile (comparer avec la coiffure des dignitaires orientaux), lame métallique qui est l'insigne des pontifes, couronne avec un cabochon, etc. A partir du Moyen Age, la forme actuelle de la mitre apparaît progressivement : on a remplacé la froide et lourde lame métallique par un bandeau orné, noué derrière la tête avec de longs cordons, qui devinrent dans la suite les deux « fanons » pendant derrière la mitre pontificale ; le voile, primitivement très

ample, fut diminué, puis relevé par-dessus la couronne et réparti en deux cornes ; finalement, le bandeau monta en pointe devant et derrière, ce qui laissait une surface importante pour l'ornementation, cependant que le voile se limitait à recouvrir le sommet de la tête, au centre de la couronne à deux pointes.

Le port de la mitre est réservé aux, évêques et aux abbés. Il est habituellement associé à l'usage de la crosse (voir Insignes pontificaux). Certains prélats, qui ne sont ni évêques ni abbés, ont parfois le privilège de porter une mitre.

Dom Robert Le Gall – Dictionnaire de Liturgie © Editions CLD.

Au fait, histoire ou légende, il est un archevêque célèbre, qui succéda à son propre oncle, à Myre (Turquie). Nicolas de Myre ou Nicolas de Bari, communément connu sous le nom de « Saint Nicolas » est né à Patara, en Lycie, vers 270 et mort à Myre en 345. Évêque de Myre en Lycie. L'iconographie de Saint Nicolas est ancienne et variée.

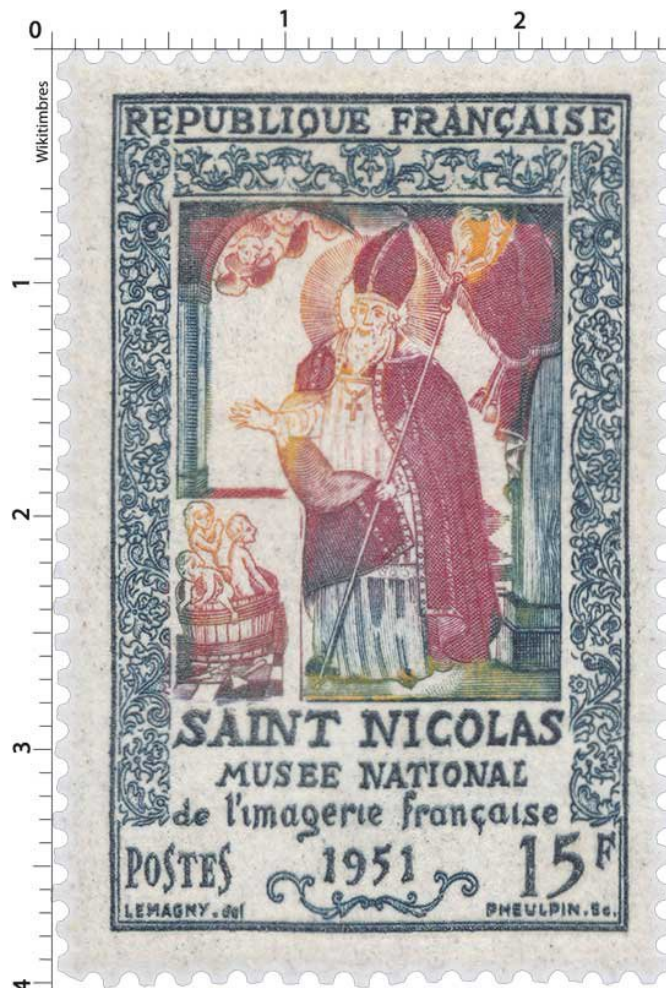
Pour rappel, la mitre dans la religion catholique, ne porte pas de croix !



Cérémonie d'ordination de Pierre Antoine Bozo nouvel évêque de Limoges

D'autre part, force est de constater que les représentations plus anciennes de Saint Nicolas

sont conformes à la règle :



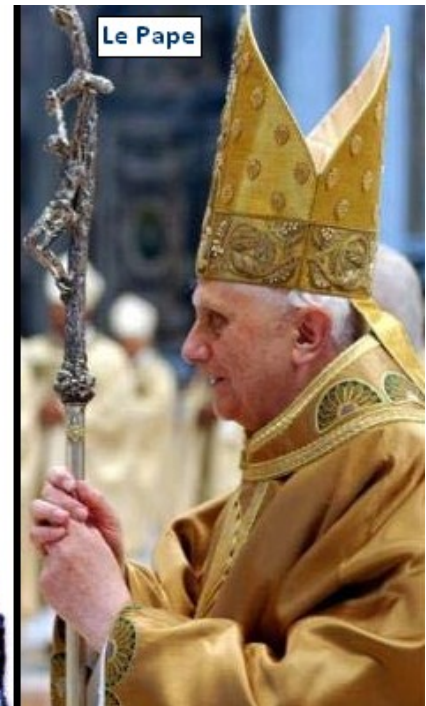
Une « tradition » manifestement donc très récente voudrait, selon certains, par ignorance ou goût pour une nouvelle liturgie, faire figurer une croix sur la mitre du bon saint.

La mitre apparaît en Occident au cours du XII^e siècle, vraisemblablement vers les années 1140-1150. Pendant des siècles et des siècles, il était donc impossible de voir une représentation de Saint Nicolas, évêque, coiffé d'une mitre quelle que soit sa forme. Celui-ci, de son vivant, ne put en porter.



Saint Nicolas de Myre est assurément un des saints les plus populaires et son culte, né dans l'Eglise grecque, était déjà très répandu en Orient, lorsque soixante-deux corsaires de Bari razièrent ses restes mortels abandonnés par les gens de Myre qui fuyaient les Turcs. Le culte de Saint Nicolas se développa en Occident à la fin du XI^e siècle, après le transfert de ses reliques à Bari (9 mai 1087), pour connaître, à partir du XII^e siècle, un essort considérable, singulièrement en Italie et en Lorraine, dans l'Est de la France et en Allemagne rhénane.

Revenons à cette étrange mitre. Sa forme a beaucoup évolué. Elle était originellement composée d'un bonnet fermé, enserré par un bandeau circulaire noué derrière la tête et retombant sur les épaules sous la forme de deux bandes, les fanons. Les faces antérieures et postérieures, appelées *titres* ou *cornes*, se sont progressivement élevées de façon parallèle, pour devenir de plus en plus hautes et de plus en plus pointues jusqu'au XVIII^e siècle. Les deux pans de la mitre ont pu signifier symboliquement les deux Testaments, le Nouveau étant devant.





Dans la mythologie babylonienne, le roi Nimrod (descendant de Noé, constructeur de la tour de Babel) qui se prenait pour le dieu Soleil, épousa sa mère Sémiramis, qui du coup se prenait pour la déesse Lune. Nimrod mort, naquit plus tard un fils, Tammuz, fruit bien humain d'une déesse bien femme finalement (comprenez qui pourra) pourtant devenue « vierge » et qui, désireuse de garder son statut, le désigna comme étant son fils-mari Nimrod réincarné. Son culte devint celui de Dagon, dieu-poisson babylonien; ses prêtres revêtaient, pour le célébrer, une tête de poisson, bouche ouverte, sur la tête, ainsi que le corps pendant par derrière.



Sémiramis, « Mère Vierge », « Reine du ciel », après la mort précoce de Nimrod, propagea la doctrine de sa survivance en tant qu'esprit. Elle prétendit qu'un arbre à feuilles persistantes était apparu du jour au lendemain, à partir d'un tronc d'arbre mort : ce qui symbolisait l'émergence dans une nouvelle vie du défunt roi-dieu.

A chaque anniversaire de sa naissance, Sémiramis prétendait qu'il venait lui rendre visite et déposait, aux pieds du conifère, des cadeaux. Dernière précision, cette date anniversaire de la naissance de Tammuz/Nimrod est le 25 décembre.

Histoires, légendes, traditions bien antérieures à un autre 25 décembre et ressemblant bien étrangement à d'autres mythes encore plus anciens, égyptiens, comme celui d'Horus, fils posthume d'Osiris et d'Isis, mère vierge.

(diverses sources)

Noël ne fête pas la naissance de Jésus

Alors qu'on peine à connaître avec précision l'ANNÉE de naissance de Jésus-Christ (le pape Benoît XVI en personne a admis que Jésus était né 6 ou 7 ans avant Jésus-Christ...), alors qu'on peine à connaître le LIEU de naissance de Jésus, comment peut-on connaître avec précision le JOUR de sa naissance ?

Rassurez-vous, cher lecteur, nous ne la connaissons pas. Mais alors, pas du tout!

Pourquoi on fête Noël le 25 décembre ?

En premier lieu, rappelons-nous que la célébration de la naissance de Jésus est une pratique très tardive qui n'apparaît que vers l'an 300. Avant cette date, les Chrétiens considèrent qu'il y a des choses bien plus importantes à fêter que la naissance d'un bébé, fût-il fils de Dieu. À cette même époque, justement, se propage dans l'Empire romain un culte païen qui inquiète beaucoup l'Église: le Dieu Mithra, divinité indo-iranienne apparue vers 1500 ans avant Jésus-Christ, jouit d'un regain d'intérêt et est vénéré partout dans le bassin méditerranéen. À tel point que l'empereur Aurélien envisage d'en faire le dieu officiel de l'Empire (et on imagine d'ici à quel point Jupiter et sa clique devaient fulminer en entendant pareille ineptie...)! En 274, il officialise donc cette religion et érige même à Rome un splendide temple dédié à Mithra.

Il faut voir dans cette décision d'Aurélien un calcul politique. Officialiser le culte de Mithra revient à apaiser l'Empire (notamment les peuples fédérés) en proie à de nombreuses révoltes...

Chaque année, donc, Aurélien fait célébrer la naissance du Dieu-Soleil par des jeux somptueux. Et devinez un peu le jour de cet anniversaire? Je vous le donne en mille: le 25 décembre ! (nous y voilà)

Le choix du 25 décembre provient d'ailleurs du calcul du solstice d'hiver dans le nouveau calendrier julien, on sait aujourd'hui que cette date est légèrement erronée...



La communauté chrétienne prend peur devant l'ampleur du phénomène Mithra. Pour tenter de contrer l'influence croissante de cette divinité païenne, les autorités religieuses décident d'instaurer une toute nouvelle fête: celle de la naissance de Jésus. Pas besoin de vous faire un dessin, la date du 25 décembre est choisie pour faire un peu d'ombre au soleil (ah, ah). Et le lobby chrétien parvient finalement à ses fins: le christianisme, appuyé par l'Empereur Constantin, gagne petit à petit du terrain sur le mithraïsme qui tombe bientôt dans l'oubli...

Les crèches: une ménagerie étonnante

Quant au bœuf et à l'âne qui décorent régulièrement les crèches de Noël, vous aurez beau fouiller de fond en comble la Bible, vous n'en trouverez mention nulle part... Ces éléments ont été rajoutés tardivement (apparemment, par François d'Assise en 1223) sur la base d'un verset du prophète Esaïe: « *Un bœuf reconnaît son propriétaire et un âne la mangeoire de son maître: par contre, mon peuple ne me reconnaît pas.* »

D'ailleurs, le Concile de Trente, en 1563, interdit les représentations du bœuf et de l'âne! Face à un protestantisme grandissant, on est alors désireux de manifester plus de rigueur dans l'expression de la foi chrétienne... et on supprime donc certaines croyances fondées sur les seuls évangiles apocryphes. Cette recommandation fut relativement bien suivie jusqu'au milieu du XVIIe siècle. Impossible donc de voir des bœufs ou des ânes chez Velasquez, Vignon ou Rubens, par exemple!

Pour vous en convaincre...



Puis les esprits s'assouplissent et le bœuf et l'âne réapparaissent petit à petit...



Quant à la neige que l'on voit parfois sur certaines crèches... no comment... Avez-vous souvent vu de la neige du côté de Jérusalem?

(bon, OK, ça arrive de temps en temps)

(mais que le petit Jésus soit né sous la neige serait quand même très étonnant)

Conclusion

Que ce nouvel éclairage sur la tradition ne vous empêche pas de fêter Noël comme il se doit le 25 décembre prochain... Mais j'espère que vous aurez une petite pensée émue pour Mithra au cas où un rayon de soleil vienne subrepticement éclairer cette sainte journée. Après tout, c'est SA naissance que vous célébrez !

DJINNZZ (blog etaletaculture.fr) 18 déc 2015 · mis à jour 4 décembre 2016

(del lat. *nativitas* "nacimiento")

Feliz Navidad a todos los Dioses Nacidos el 25 de Diciembre

Hermes Grecia 25 Dic. Año 200 Antes de nuestra Era	Krishna India 25 Dic. Año 900 Antes de nuestra Era	Heracles Grecia 25 Dic. Año 800 Antes de nuestra Era
Buddha Nepal 25 Dic. Año 563 Antes de nuestra Era	Horus Egipto 25 Dic. Año 3000 Antes de nuestra Era	Adonis Fenicia 25 Dic. Año 200 Antes de nuestra Era
Dionisio Grecia 25 Dic. Año 500 Antes de nuestra Era	Jesus Israel 25 Dic. Año 0 de nuestra Era	Tammuz Babilonia 25 Dic. Año 400 antes de nuestra Era
Zarathustra Persia 25 Dic. Año 1000 Antes de nuestra Era	Mithra Persia 25 Dic. Año 600 Antes de nuestra Era	

si quieres entender la imagen busca el video "Zeitgeist" en youtube

La tradition du gui

Si le houx est relatif à Noël, le gui est une plante porte-bonheur du Nouvel An. On le trouve accroché en couronne sur la porte ou, plus traditionnellement, en lustre sous lequel on s'embrasse pendant le Jour de l'An. La superstition du gui est ancestrale. Elle remonte au temps des Celtes. Le gui était une plante chère aux druides. D'ailleurs, souvenez-vous, dans les aventures d'Astérix, le druide Panoramix en coupe sur les chênes avec sa serpe d'or. Le gui fait partie de ses ingrédients pour préparer la fameuse potion magique ! Plus sérieusement, en 52 av. J.-C. Jules César constate lui-même dans Commentaires sur la guerre des Gaules : "Le gui est fort difficile à trouver. Quand on l'a découvert, les druides vont le chercher avec respect et toujours le sixième jour de la lune, jour si révérend par eux qu'il est le commencement de leurs mois, de leurs années, de leurs siècles mêmes, qui ne sont que de trente ans..."

Lorsque les druides ont préparé sous l'arbre tout l'appareil du sacrifice et du festin qu'ils doivent y faire, ils font approcher deux taureaux blancs qu'on attache alors par les cornes ; ensuite un prêtre en robe blanche monte sur l'arbre et coupe avec une serpe d'or le gui... Les druides croient que l'eau où l'on a fait tremper le gui rend féconds tous les animaux qui en boivent et qu'elle est un remède spécifique contre toute espèce de poisons. La cérémonie de cueillir le gui est la plus solennelle de toutes celles que pratiquaient les druides." Les branches de gui étaient accrochées aux portes pour servir de protection. D'ailleurs, certains érudits croient savoir que son nom signifie « celui qui guérit tout ». On lui donnait des vertus miraculeuses :

- guérir certaines maladies
- protéger contre les poisons
- garantir la fertilité
- se prémunir des mauvais sorts

Les druides voyaient en lui un symbole d'immortalité. Le 6e jour de l'année celtique, les druides le coupaient en s'exclamant "O Ghel an Heu", expression celtique qui signifie "Que le blé germe !". Une sorte d'invocation au printemps à venir après le solstice d'hiver. Au fil du temps, l'expression s'est déformée pour vouloir dire autre chose : « Au gui l'an neuf ».



La superstition tenace du gui n'était pas du goût des chrétiens qui, au 4e siècle, tentèrent de l'éradiquer. La vénération du gui fut décrétée païenne. Lorsque la fête de Noël remplaça la fête païenne du « Sol Invictus » (fête de Mithra, le dieu du soleil), le houx pris la place du gui. Mais la plante parasite n'eut pas le dernier mot. Il perdura dans les traditions et coutumes populaires. Si deux ennemis se croisaient sous des branches de gui, ils devaient déposer leurs armes et arrêter les hostilités. Cette trêve est peut-être à l'origine de la tradition de s'embrasser

sous le gui en signe d'amitié et de bienveillance. La coutume veut que le baiser d'un couple d'amoureux sous le gui s'apparente à une promesse de mariage. Pour tous, s'embrasser sous une boule de gui le 1er janvier est un symbole de prospérité et de longue vie pour la nouvelle année. Ainsi, le houx resta associé à Noël et le gui à Nouvel An !

Blog Mon Grand Est

Cannabis : position du CAL

Cannabis, dépassons l'interdit, responsabilisons, réglementons!

En Belgique, la loi actuelle interdit le commerce et la détention de drogues, sauf pour l'alcool. Or, la consommation augmente malgré les moyens déployés par les pouvoirs publics.

C'est pourquoi, le **mouvement laïque propose la production et la vente libres mais mieux contrôlées** par l'État afin notamment d'empêcher la vente de cigarettes, d'alcool et de cannabis aux mineurs de moins de 16 ans.

Le Centre d'Action Laïque prône avant tout:

- la **réduction des risques**, c'est-à-dire de mieux informer les consommateurs potentiels ou usagers de drogues (y compris l'alcool) sur les risques pour leur santé
- la **prévention** auprès du public qui n'a jamais consommé de drogues, avec une attention particulière portée aux mineurs d'âge
- la **réglementation** de la vente de drogues qui aura pour avantages:
 - Une approche préventive sans tabou via un dialogue libéré de l'interdit
 - Une amélioration de la santé des consommateurs grâce au contrôle des produits
 - Des apports financiers pour l'Etat grâce aux taxes et accises (cannabis) à réserver au financement d'une meilleure politique de santé publique
 - La mise en œuvre de campagnes de prévention et de programmes de réductions des risques supplémentaires
 - Une diminution du nombre de détenus en prison
 - Des moyens policiers et judiciaires retrouvés pour d'autres tâches
 - L'assèchement du marché noir et la fin du monopole de fait des mafieux



La consommation et la vente en dehors de la loi feraient l'objet de poursuites et de sanctions.

Un des arguments privilégiés des opposants à toute réglementation tient en ce que la population ne serait pas prête à un tel changement de politique. Pourtant, l'expérience démontre que si un effort pédagogique auprès du public est réalisé, le projet est bien compris. Les gens adhèrent en grande majorité aux avantages en matière de santé publique et de lutte contre les réseaux mafieux qu'un tel projet de modification législative induit.

Les sondages (qui, soulignons-le, n'ont pas de valeur scientifique) réalisés par le Centre d'Action Laïque, en festival ou dans d'autres lieux, indiquent ainsi tous les mêmes résultats: +/- 80% des sondés se prononcent en faveur d'une réglementation.

C'est pourquoi le volet principal de la campagne du CAL propose des actions visant à rencontrer un public le plus large possible, en vue d'élargir ce mode de consultation.

Le CAL entend également contribuer à la mise en œuvre d'un débat serein au sein de la société civile avec le concours des spécialistes et des responsables politiques, dont certains ont déjà déposé des propositions de loi en ce sens, afin de faire aboutir une législation progressiste, bénéfique pour la santé publique et la sécurité.

Citoyenneté sexuelle et émancipation

La généralisation de l'éducation sexuelle, dite EVRAS en Fédération Wallonie-Bruxelles (pour **éducation à la vie relationnelle affective et sexuelle**) est une revendication historique du Centre d'Action Laïque.



Diverses actions ont été menées par le CAL depuis de nombreuses années dans un environnement institutionnel figé, marqué enfin en juin 2012 par l'inscription de l'EVRAS dans les missions de l'école. Cette inscription a été suivie en 2013 (1) par la signature d'un protocole d'accord par les (nombreux) ministres compétents. Mais **le décret missions ne définit pas l'EVRAS et le Protocole d'accord n'est nullement contraignant**. Bref, les écoles, les centres PMS et les centres PSE doivent faire de l'EVRAS, de préférence avec certains acteurs, soit les centres de planning familial, mais en restant totalement libres d'en définir l'ampleur et les contenus.

En 2018, un bref coup d'œil à la cartographie EVRAS sur le site evras.be suffit pour comprendre que **nous sommes loin, très loin de la généralisation**. Les états des lieux du SIPES-ULB vont dans le même sens.

Alors quels sont les blocages?

- **Législatifs:** le décret « Missions » ne définit pas l'EVRAS et ne garantit pas un cadre contraignant, sans compter qu'il n'y a pas d'agrément des opérateurs d'animation EVRAS (en dehors du label « secteur jeunesse » attribué dans le cadre d'appels à projets).
- **Matériels:** les CPMS, CPSE, planning familial et autres associations compétentes ne peuvent suivre les demandes.
- **Idéologiques:** certaines directions d'écoles bloquent l'accès à une véritable EVRAS et/ou font appel à des associations non qualifiées, d'inspiration chrétienne des plus conservatrices, diffusant des contre-vérités sur la contraception, l'avortement, la masturbation ou encore l'homosexualité.

En 2018, les freins, résistances et oppositions à une éducation sexuelle à l'école restent puissants.

L'objectif de cette campagne du Centre d'Action Laïque est de **sensibiliser la société civile à l'importance de garantir un accès équitable et égalitaire à une éducation sexuelle pour les jeunes**. Les enjeux sont non seulement liés à la **santé**, mais surtout à l'**émancipation**, à l'**égalité de genre** et à l'exercice de la **citoyenneté** de chacune et chacun.

Si nous ne sommes pas attentifs à ces questions, les plus jeunes, à la suite de leurs aînés, risquent encore et encore d'être soumis aux discours les plus rétrogrades en matière de sexualité.

Sudokus

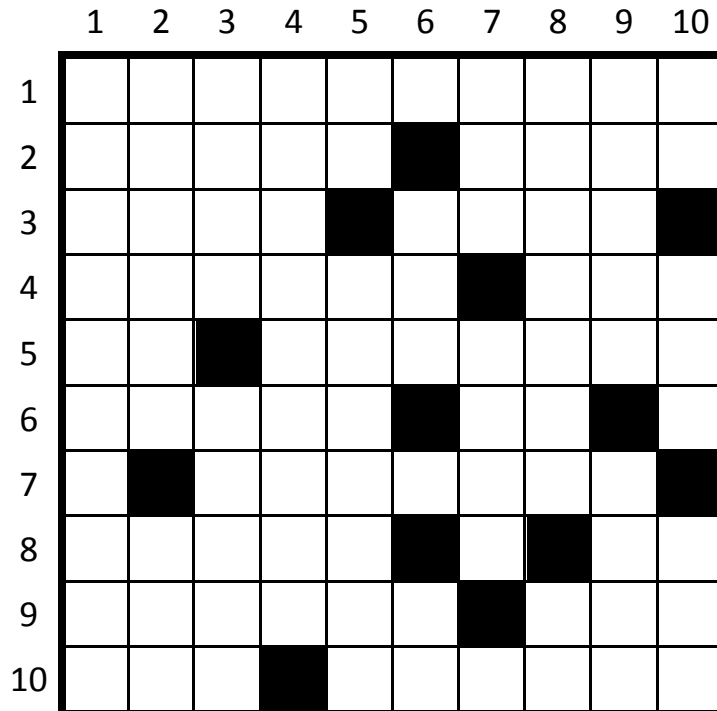
Facile

5	7		4	6				
		3	5	9				8
9					3	5	7	
7		6			1		8	
	5		6		9		1	
	3		7			4		2
	9	5	3					1
2				1	4	7		
				5	2		9	4

Très Difficile

	1		2					
		3		5				4
		6		8	9	7	3	
		7						8
	8	9		4		2	1	
6						3		
	6	5	7	9		1		
2				6		9		
					4		7	

Mots Croisés



Horizontalement

1. Accessoire.
2. Nombriil ou orange – Technique utilisée au badminton.
3. Vaguement trié(en) – Sans lui, pas de miroir.
4. Frottée d'huile – Cours abrégé.
5. Ancienne note – Nouveaux animaux de compagnie.
6. Se situe entre l'alto et la basse – Version originale.
7. Avec simplicité et sans détours.
8. Ont oublié de grandir – Se trouve dans le golfe de Gascogne.
9. Pelotées – Pediculus humanus pour les latinistes.
10. Plante fouragère – Policiers véreux.

Verticalement

1. Ne vous laissez pas insensible.
2. Concept d'égalité d'état – Naît dans le massif du St Gothard.
3. Terrible tsar – On les aime peuplées d'étoiles.
4. Déchiqueter.
5. L'Olympique lyonnais – Polir avec un abrasif pulvérulent.
6. Capitale de la préfecture de Mie au Japon – Marque l'affirmation.
7. Organisme formant des fonctionnaires - Abîme.
8. Melon couvert de chaume – Fleuve italien.
9. Lichen – Perforation.
10. Interpellation – Armée féodale – C'est pas nous, ce sont

Agenda

Retenez déjà pour l'an prochain ...

3 février : Apéritif de Nouvel An et vernissage de l'expo

20 mars : Le bonheur

à 19h30 à la Maison de la Laïcité

Conférence illustrée donnée par **Jean-Paul VANRYCKEGHEM**

05 mai : Fête Laïque de la Jeunesse

à 9h30 au Centre Marius Staquet

suivie de l'habituel repas (à la Blommerie, détails suivront)



Solution des Sudokus

Facile

5	7	1	4	6	8	2	3	9
6	2	3	5	9	7	1	4	8
9	8	4	1	2	3	5	7	6
7	4	6	2	3	1	9	8	5
8	5	2	6	4	9	3	1	7
1	3	9	7	8	5	4	6	2
4	9	5	3	7	6	8	2	1
2	6	8	9	1	4	7	5	3
3	1	7	8	5	2	6	9	4

Très Difficile

8	1	4	2	3	7	5	9	6
7	9	3	1	5	6	8	2	4
5	2	6	4	8	9	7	3	1
1	5	7	9	2	3	4	6	8
3	8	9	6	4	5	2	1	7
6	4	2	8	7	1	3	5	9
4	6	5	7	9	2	1	8	3
2	7	1	3	6	8	9	4	5
9	3	8	5	1	4	6	7	2

Solution des Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	P	I	S	O	D	I	Q	U	E
2	N	A	V	E	L		R	U	S	H
3	V	R	A	C		T	A	I	N	
4	O	I	N	T	E	S		G	E	O
5	U	T		I	G	U	A	N	E	S
6	T	E	N	O	R		V	O		T
7	A		U	N	I	M	E	N	T	
8	N	A	I	N	S		N		R	E
9	T	A	T	E	E	S		P	O	U
10	E	R	S		R	I	P	O	U	X

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Rénalde Leleux, conseiller laïque et représentant local de l'ADMD, est toujours joignable via les numéros suivants +32 (0) 56 34 40 56 et +32 (0) 56 34 07 33 (Maison de la Laïcité).

Les consultations concernant l'ADMD se font de préférence le lundi matin et sur rendez-vous.

Conseillers Laïques

Vous voulez donner un peu de votre temps libre aux autres ? Vous avez l'envie de partager et d'apporter une écoute laïque ? Peut-être pourriez-vous devenir **Conseiller Laïque**.

Le Conseiller Laïque apporte aide et consolation. Dans ces moments difficiles, il s'efforce, sans discours rationalisant mais aussi sans compassion inutile, d'apporter par l'écoute et sa présence, le réconfort et le soutien attendu. Nos valeurs, celles de liberté, d'égalité et de solidarité prennent alors tout leur sens...

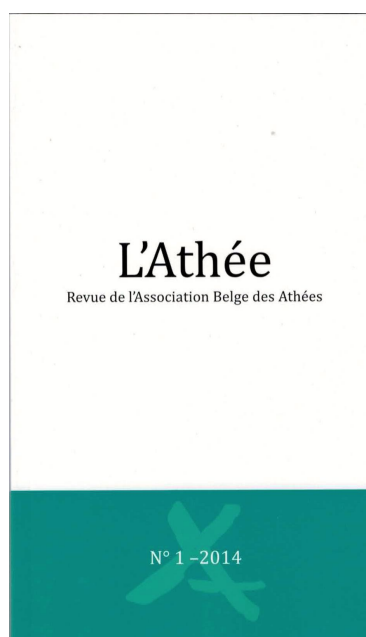
N'hésitez pas à nous contacter...

Livres

Les dernières parutions de l'ABA (Association Belge des Athées) sont disponibles à la Maison de la Laïcité.



9 €



13 €

Associations laïques locales

Maison de la Laïcité du district de Mouscron – Comines – Estaimpuis

Président : Luc Pirson

Adressez vos dons au compte :
BE70 8782 9143 0125 (BNAGBEBB)

Centre d'action Laïque de Mouscron – Comines – Estaimpuis

Présidente : Laurence Blomme

Cotisation annuelle : minimum 10 euros, à verser sur le compte :
BE60 8784 3223 0170 (BNAGBEBB)

Antenne régionale **Mouscron – Comines - Tournai** de l'

Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité (ADMD)

Coordinateurs : Rénalde Leleux, Luc Pirson

Antenne locale du

Service Laïque aux Personnes

Conseillers laïques accrédités: Rénalde Leleux, Luc Pirson

site internet : www.laicite-mce.be

adresse messagerie : maison@laicite-mce.be

facebook : www.facebook.com/laicitemce.be

téléphone : +32 (0) 56.34.07.33

Ce trimestriel est **disponible « online » en version PDF** sur notre site internet.



Peut-être ne désirez-vous plus recevoir la version papier ?
Assurez-vous que nous connaissons votre adresse de courrier électronique et nous
pourrons vous avertir dès la parution de notre prochaine revue.

Une association ne peut vivre que par ses membres.

Votre cotisation au Centre d'Action Laïque ou un don à la Maison de la Laïcité soutient nos actions. Vous recevrez également notre trimestriel qui vous informe de nos activités.

5 mai 2019

48^{ème}

fête laïque
de la jeunesse
CITOYENS EN DEVENIR



éditeur responsable: Luc Pison, Maison de la Laïcité, Rue du Val, 1 7700 - Mouscron



Tu es en 6^{ème} primaire ?

Tu es inscrit(e) dans une école des entités de **Mouscron, Comines ou Estaimpuis** ?

Cette **fête** est entièrement pour toi et est **GRATUITE !!!**

Tu veux fêter ton entrée dans l'adolescence et tu veux une fête indépendante de toute religion ?

Tu veux préparer et participer à la fête au **Centre Culturel Marius Staquet** ?

Tu veux assister au spectacle du magicien **Max Daivy** ?

Tu veux aller gratuitement à **Pairi Daiza** (le samedi 11 mai) ?

Tu veux profiter à la **Blommerie** d'un super repas avec ta famille et tes amis (gratuit pour toi) ?

Et si tu partages avec nous les valeurs de la **laïcité** que sont la **tolérance**, la **justice** et la **fraternité** ...

Demande à tes parents de t'inscrire !

Ils peuvent toujours nous contacter pour avoir plus d'information.

Max Daivy
entre humour & magie



fête laïque
de la jeunesse
CITOYENS EN DEVENIR



Rue du Val, 1 7700 - Mouscron

tél: 0494/573.042

site: www.laicite-mce.be

e-mail: maison@laicite-mce.be

Facebook: www.facebook.com/laicitemce.be